

COVID-19 – FRUEHAUF PREND DES MESURES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES

Fruehauf informe des conséquences possibles, sur son activité, des diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19.

A tous nos clients et partenaires,

Après des premières mesures sanitaires d'adaptation mises en place en raison de la propagation du Coronavirus et le suivi journalier de la situation depuis 10 jours et, compte tenu des circonstances exceptionnelles provoquées par la crise sanitaire du Coronavirus (Covid-19), Fruehauf a pris la décision d'arrêter sa production.

La production est en chômage partiel depuis le 17 mars à 13h00. Cette période de chômage partiel est décidée pour une durée indéterminée.

FRUEHAUF a pris des mesures pour assurer le service à nos clients. Mais il s'agit de protéger avant tout la santé de tous les collaborateurs et de freiner la propagation du virus.

Ainsi, les secteurs suivant ne sont pas concernés par le chômage partiel et restent donc opérationnelles, pour l'instant

Service Commercial et Marketing - Service administration des ventes – Centre de livraison – Service Après-vente – Service Pièces de rechange – Succursale – Service Occasions et Financement

En cas de livraison et d'enlèvement, nos services s'assureront auprès de vous que les mesures pour recevoir les matériels dans les conditions de sécurité et de protection requises, sont en place et veilleront au respect des règles de prévention, dans le respect des mesures d'hygiène imposées.

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction des dispositions gouvernementales qui pourraient être prises.

Nous vous remercions vivement de votre compréhension et réaffirmons notre mobilisation pour continuer à vous servir, dans ce contexte particulier.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Philippe Le Pochat,
Directeur Commercial & Marketing